

Ajaccio, le 23 mai 2024



## Les plages du Trottet et de la Terre Sacrée labellisées Pavillon Bleu 2024.

*C'est officiel depuis ce jeudi 23 mai à 12h, la Ville d'Ajaccio est de nouveau lauréate du label Pavillon Bleu sur les plages du Trottet et de la Terre Sacrée pour l'année 2024. Une distinction qu'elles ont obtenue respectivement en 2016 et en 2018. Elle garantit pour les estivants et les usagers la fréquentation de sites à la qualité environnementale irréprochable.*

Coordonné en France par l'association Teragir, le label Pavillon Bleu valorise chaque année les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre une politique de développement touristique durable, respectueuse de l'environnement et du vivant.

Ce label confirme la présence d'équipements sur la plage concernée, garants de sécurité et d'accessibilité pour ses usagers. Il traduit également la bonne qualité des eaux de baignade et indique que le site bénéficie d'actions fortes en faveur de l'environnement.

A noter que les ports Charles Ornano et Tino Rossi sont également labellisés Pavillon Bleu.

La Ville d'Ajaccio est fière de faire partie des 505 sites labellisés en France en 2024 ! Notre engagement pour le tourisme durable se traduit sur nos plages par des actions concrètes répondant aux critères d'attribution du label :

- **Sensibilisation à l'environnement** : impact sur les mégots à la plage, actions du CIEP sur le rejet des déchets par eaux pluviales, sensibilisation à la biodiversité dans le cadre de l'aire marine éducative, sensibilisation sur les déchets plastiques
- **Sécurité à la plage** : poste de secours et équipements de premier secours
- **Hygiène à la plage** : sanitaires, dispositif PMR, présence de point d'eau potable, suppression des douches de plages pour préserver la ressource en eau ...
- **Gestion des déchets** : sensibilisation du public, collecteurs, tri sélectif
- **Environnement général** : nettoyage des plages manuel, ganivelles pour protéger la faune et la flore, intervention de l'association Corsica Clean Nature...

**Merci à tous nos partenaires impliqués dans la préservation de notre littoral : CAPA, CPIE, NATURA 2000, Université de Corse, associations œuvrant pour l'environnement.**

**A propos :**

Créé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

Aujourd'hui **présent dans 46 pays** sur tous les continents, le Pavillon Bleu est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable.

Pour le Pavillon Bleu, qui contribue déjà fortement aux objectifs de développement durable\* (ODD) 6 et 14 dédiés à « l'Eau propre et assainissement » et la « Vie aquatique », l'enjeu est d'intégrer encore davantage des « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » (ODD 13) et à la « Consommation et production responsables » (ODD 12) ou les enjeux relatifs à « la Vie terrestre » (ODD 15).

Dans ce cadre, les engagements du Pavillon Bleu sont forts et le label s'attache désormais à sensibiliser encore plus aux risques qu'engendre la pollution plastique pour les écosystèmes et aussi plus largement au respect de la biodiversité.

*Les ODD sont définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU)\**



**AJACCIO**  
CITÀ D'AJACCIU

DIRECTION DE LA  
COMMUNICATION

 **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour en savoir sur Pavillon Bleu et les critères de labellisation, rendez-vous sur [pavillonbleu.org](https://pavillonbleu.org).

